

# CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

## Si la gauche veut des idées

**A l'invitation de François Cuillandre et de Pierre Maille, Ségolène Royal a assisté aux fêtes maritimes de Brest 2008.**

L'ancienne candidate socialiste à la présidentielle a profité de son passage dans la cité du Ponant pour rencontrer les lecteurs de son livre "Si la gauche veut des idées" (Grasset).

"C'est Alain Touraine qui est venu me voir après l'élection présidentielle", a expliqué Ségolène Royal à ses lecteurs, à la librairie Dialogues à Brest, le 12 juillet. "Il considérait qu'il s'est passé beaucoup de choses durant la campagne présidentielle, que les lignes avaient bougé, que j'avais eu le courage d'utiliser des mots que la gauche n'osait plus employer : la valeur travail, la nation, le sens de l'effort, les droits et les devoirs, la nécessité pour les socialistes de permettre à chaque

*citoyen d'assumer sa liberté, sans remettre en cause les solidarités collectives notamment."*

Dans ce dialogue avec le sociologue, Ségolène Royal porte un regard sur la société française et le monde et se demande si les citoyens ont encore prise sur leur vie. Sommes-nous ballottés par la mondialisation et la financiarisation ? Ou reste-t-il encore une part d'autonomie pour les citoyens ? Pouvons-nous encore choisir les valeurs que nous voulons transmettre à nos enfants ?

Pour Ségolène Royal, la politique peut encore influencer sur le cours de l'Histoire. "On se rend compte, en discutant avec les intellectuels, qu'il peut exister une bonne mondialisation, basée sur des rapports sociaux respectueux des salariés."

Dans son livre, la présidente de la Région Poitou-Charentes évoque aussi le Parti Socialiste qui doit être à

SUITE PAGE 2

**CAP FINISTÈRE**  
26 B, rue Aristide-Briand  
29000 QUIMPER  
DÉPOSÉ LE 28/08/2008

**PRESSE URGENTE**  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

## Dangereux et inapplicable !

**Quel bilan présenteront les sénateurs de la majorité sortante ? Toujours prompts à adopter sans discuter les textes proposés par le gouvernement, les élus locaux ont pu constater que les sénateurs socialistes, eux, s'opposent, proposent et se font les porte-parole des collectivités locales.**

Dernier exemple en date, la discussion sur le service minimum, les jours de grève, dans l'Éducation nationale.

Dans un premier temps, à l'image du sénateur du Finistère, François Marc, les élus socialistes ont défendu les positions des personnels enseignants et des élus locaux, hostiles à ce système. Car cette loi met en balance deux droits fondamentaux à valeur constitutionnelle : le droit de grève et la continuité du service public. Cependant, il

est difficile pour le ministre de l'Éducation nationale d'invoquer ce principe puisqu'au service d'enseignement est substitué un simple service d'accueil.



François Marc

Mais le gouvernement s'est entêté. Il a soumis un projet de loi qui a été adopté au mois de juillet.

Les communes auront l'obligation d'accueillir les élèves à partir d'un seuil de grévistes fixé à 25 % du total des enseignants

d'une école de la commune.

Ainsi l'État se désengage très clairement sur les communes sans apporter toutes les garanties juridiques nécessaires.

Les maires devront, dans un délai très court (48 heures), organiser l'accueil des enfants en s'appuyant

SUITE PAGE 2

## EN CLAIR !

**Echec.** Quel autre mot pour juger la politique de Nicolas Sarkozy ? Pour tous elle est plus dure et beaucoup souffrent. Où est ce point de croissance supplémentaire qu'il devait aller chercher ? Le PIB s'est contracté et la récession menace pendant que l'inflation s'installe. Aucune perspective d'amélioration ne se fait jour. L'indice de mesure du moral des ménages est à son plus bas niveau depuis sa création. Tous les moteurs de la croissance se sont éteints : le commerce extérieur, certes en raison de la force de l'euro mais surtout du fait de la détérioration de notre compétitivité ; l'investissement, sous l'effet conjugué de carnets de commande dégarnis et de l'absence d'une politique pour l'industrie, l'innovation et la recherche ; la consommation, surtout, en raison de la dégradation du pouvoir d'achat. Le choc hélas est bien là. Mais il s'agit d'un choc de défiance !

# Si la gauche veut des idées (suite)

Sommes-nous ballottés par la mondialisation et la financiarisation ?  
Ou reste-t-il encore une part d'autonomie pour les citoyens ?

\*\*\* l'image de la société. "Si nous voulons rendre la société plus solidaire et plus fraternelle, nous devons d'abord commencer par notre propre fonctionnement de manière à faire du Parti Socialiste le grand parti démocratique, populaire et de mobilisation sociale dont la France a besoin", estime-t-elle.

Ces réflexions interviennent au moment où, dans tout le pays, les Français payent très cher la politique de Nicolas Sarkozy. Les inégalités se creusent dangereusement. "Les riches s'enrichissent aux dépens de tous les autres ; les salaires stagnent, les



Une séance de dédicaces

prix montent, tandis que l'ascenseur social, lui, descend au sous-sol", s'est indignée Ségolène Royal qui a dénoncé l'arrogance de Nicolas Sarkozy qui s'était réjoui que les grèves "passent inaperçues". "Mais, des millions de salariés ne peuvent plus se permettre de perdre un jour de travail", a-t-elle souligné, rappelant également que la précarité s'accroît pour la plus grande majorité de la population car la droite dresse les Français les uns contre les autres. Tous les jours, de mauvais coups sont portés, comme par exemple la baisse de 80 % des subventions destinées aux foyers ruraux. "Heureusement que les Français peuvent compter sur les élus de gauche pour atténuer les effets de cette politique."

Cette attitude peut contribuer au discrédit de la politique et risque d'accentuer la tendance au repli sur soi et à l'individualisme.

Au contraire, Ségolène Royal défend l'idée selon laquelle les citoyens doivent comprendre le monde et être plus associés et écoutés : "Avec la démocratie participative, si souvent décriée, la France n'irait pas dans le mur. C'est pour cette raison que j'ai publié ce livre, lisible par tous, contenant des propositions et ouvrant des débats pour l'avenir". Il est nécessaire, à la fois de

réaffirmer nos principes, mais aussi d'avancer des propositions concrètes.

A l'issue de la présentation de son livre, Ségolène Royal a pu entrer dans le détail de quelques-unes de ses propositions en répondant aux questions de ses lecteurs.

La hausse des prix des carburants grève lourdement les budgets des salariés qui doivent utiliser leur voiture pour se rendre à leur travail. La présidente de la Région Poitou-Charentes s'est appuyée sur son bilan pour montrer que des solutions existent. "Les expériences menées dans les régions démontrent que, lorsque le train est bon marché, la fréquentation des TER explose". L'ancienne ministre de l'Environnement a également rappelé que la France était, il y a quelques années, en pointe dans le secteur des énergies renouvelables. "Il n'est pas trop tard pour rattraper le retard que nous avons pris dans le domaine de l'éolien, du solaire ou des véhicules électriques pour anticiper les conséquences de l'après-pétrole. Il faut que les entreprises investissent dans la recherche, et l'État peut les aider en taxant les profits de Total."

A propos des retraites aussi, Ségolène Royal a avancé des propositions. Elle a défendu le modèle suédois et a plaidé en faveur d'une réforme permettant de bâtir un système de retraites transparent, universel et personnalisé. Les retraites, c'est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas : elles doivent donc être garanties. "Mais l'enjeu, c'est peut-être d'abord que les Français se réapproprient le système basé sur la répartition. Beaucoup en ont assez de ne plus rien y comprendre car s'entremêlent des régimes de pensions multiples, des décotes et surcotes calculées au vu des fins de carrières, des rachats d'années d'études dans des conditions obscures, des avantages familiaux différents selon les régimes", a-t-elle expliqué.



Ségolène Royal, à Brest, le 12 juillet

# Dangereux et inapplicable ! (suite)



Un casse-tête pour les communes

\*\*\* sur un personnel issu d'horizons divers.

Les sénateurs socialistes ont voté contre ce texte. Ils ont imposé quelques inflexions mais qui n'étaient pas de nature à modifier fondamentalement la philosophie de cette loi. Ainsi, ils ont obtenu des garanties quant au versement de la contribution financière de l'État aux communes. Le projet initial était flou sur cette question. Grâce à leurs amendements, il est stipulé que l'État interviendra au maximum 35 jours après notification, par le maire à l'autorité académique, du détail des dépenses exposées par la commune pour la mise en place de l'accueil des élèves.

**Les sénateurs socialistes défendent les collectivités locales**

En revanche, la majorité sénatoriale a refusé d'augmenter à 50 % le seuil des enseignants grévistes pour enclencher ce dispositif. En effet, dans de très nombreuses communes, l'accueil devra être organisé dès qu'un seul enseignant se

déclarera gréviste. Or, c'est précisément dans les petites communes qui comptent des écoles de moins de quatre classes que les maires auront le plus de difficultés à assumer l'accueil des élèves. Selon l'association des maires de France, 20 000 des 22 500 communes possédant une école publique du premier degré ne seront pas en mesure de mettre en place ce dispositif.

Pour les sénateurs socialistes, ce n'est pas aux maires que devrait être confié le soin d'organiser un service d'accueil les jours de grève, et, ce d'autant plus qu'ils ne bénéficieront pas, au terme de la loi, d'un délai raisonnable pour trouver le personnel en nombre suffisant et satisfaire aux exigences des besoins d'encaissement de jeunes enfants.

## Paulette Pérez : la solidarité avant tout

*"Je veux que ma différence aide la gauche à gagner", affirme Paulette Pérez, maire divers gauche de Scaër, candidate en quatrième position sur la liste aux sénatoriales conduite par François Marc.*



Paulette Pérez, quatrième sur la liste "L'équipe Finistère"

Clairement à gauche et adhérente à aucun parti, Paulette Pérez peut se prévaloir d'une expérience d'élue municipale, entre 1983 et 1989 puis entre 1995 et 2001. *"Après la défaite de la gauche, qui s'était présentée désunie devant les électeurs aux municipales de 2001, je me suis investie dans le militantisme associatif",* explique-t-elle. *"Comme déléguée départementale de l'Éducation nationale (DDEN depuis 25 ans) ou au sein de la MJC et à l'ADMR (l'association du service à domicile), j'ai pu constater concrètement le mal que peut faire une municipalité de droite. C'est une des raisons qui m'a décidée à mener la liste de gauche rassemblée aux municipales à Scaër en mars dernier en fédérant derrière moi les différentes composantes de la gauche scaëroise."*

*"Je n'appartiens à aucun parti mais je suis de tous les combats",* explique la candidate

aux sénatoriales qui insiste particulièrement sur la notion de solidarité. *"C'est essentiel à un moment où la pauvreté s'installe et où les régressions se multiplient. Je pense en particulier aux personnes âgées et aux jeunes que la politique actuelle n'aide pas."*

La défense des services publics de proximité, indispensables dans nos territoires ruraux, sera au cœur de la campagne de

"L'équipe Finistère", menée par François Marc. *"Il n'est pas possible de laisser se dégrader les conditions de travail des instituteurs qui enseignent parfois à 35 élèves dans des classes de trois niveaux !",* cite comme exemple Paulette Pérez qui va, jusqu'au 21 septembre, convaincre les "grands électeurs" de voter pour "L'équipe Finistère".

## LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT



### Non à EDVIGE !

Avec  
Emmanuelle Perreux

*religieux significatif" est susceptible de figurer dans EDVIGE.*

**EDVIGE (Exploitation documentaire et valorisation de l'information générale)** est un outil de dissuasion à destination du mouvement social, estime Emmanuelle Perreux, présidente du syndicat de la magistrature.

**Cap Finistère : Pouvez-vous nous présenter EDVIGE ?**

**Emmanuelle Perreux :** *Il s'agit d'un fichier atypique mais qui s'inscrit dans une société du tout contrôle où chacun se méfie de tout le monde. On assiste depuis quelques années à une multiplication des fichiers, mais là nous sommes en face du "sommet des fichiers". En effet, toute personne, physique ou morale "ayant sollicité, exercé ou exerçant un mandat politique, syndical ou économique, ou qui joue un rôle institutionnel, économique, social ou*

**Cap Finistère : En quoi EDVIGE est-il plus dangereux que les fichiers réalisés par les RG ?**

**Emmanuelle Perreux :** *Les renseignements généraux ont effectivement toujours récolté des informations. Mais le décret de 1991 stipulait que seules les personnes pouvant attenter à la sûreté de l'État étaient concernées. Avec EDVIGE, on passe des activistes à toute personne s'impliquant dans le débat public. Et les informations collectées sont très précises : elles concernent l'identité, l'adresse, les numéros de téléphone et les adresses électroniques, la vie sexuelle, les opinions et même l'environnement familial ou amical.*

**Cap Finistère : Quel but poursuit le gouvernement ?**

**Emmanuelle Perreux :** *C'est à la ministre de l'Intérieur qu'il faut poser*

*cette question. Pour nous, il s'agit clairement d'un message adressé au mouvement social, un outil de dissuasion.*

*Il faut savoir que les renseignements contenus dans EDVIGE pourraient servir à des enquêtes administratives avant de postuler à des emplois publics.*

**Cap Finistère : Quelle forme peut prendre la mobilisation contre EDVIGE ?**

**Emmanuelle Perreux :** *Ce fichier porte atteinte à des principes comme le respect de la vie privée et à des engagements internationaux de la France. C'est pourquoi, avec d'autres organisations, nous avons saisi le Conseil d'État.*

*Il est extrêmement important d'informer nos concitoyens afin qu'ils prennent conscience de cette dérive de la société française. Car EDVIGE a été inscrite au JO sans débat démocratique. Déjà une pétition (<http://nonaedvige.ras.eu.org/>) est en ligne sur internet.*

*L'objectif de la mobilisation qui monte en puissance est simple : l'abrogation d'EDVIGE.*

# Rendez-vous

## 7 septembre

Barbecue de rentrée des socialistes de la région brestoïse.  
Prix 5 euros. Inscriptions :  
par tél. : 02 98 44 55 43  
ou courriel : ps-brest@wanadoo.fr

## 7 septembre

Dès 12 heures : Couscous de la troisième circonscription, à Porspoder, centre Kerdeven - Colonie de vacances de la FOL.  
Prix 5 euros. Inscriptions auprès des secrétaires de section.

## 14 septembre

Dès 12 heures : Fête de la Rose à Scaër (Grand Champs), avec Vincent Peillon.  
Réservation pour les repas au 02 98 35 08 00  
ou à ps-8@ifrance.com

## 20 septembre

A partir de 17 heures : Repas de rentrée des socialistes de la 1<sup>ère</sup> circonscription, au complexe polyvalent de Pluguffan, en présence de Benoît Hamon.  
Inscriptions au 02 98 53 20 22  
ou par courriel à section.socialiste.quimper@gmail.com

## 21 septembre

Élections sénatoriales.

## 4 octobre

Réunion de rentrée de la fédération, au centre des congrès de Mescoat à Landerneau.

## S'abonner :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Abonnement  Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 15 €  
Abonnement de soutien :  
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :  
Fédération du Finistère  
du Parti Socialiste.

# Annonces légales & judiciaires

## LES CONSEILS D'ENTREPRISES

Société d'Avocats  
143, avenue de Kéradennec  
29334 QUIMPER Cedex  
Tél. 02 98 90 04 35

## CONTROLE AUTO

DE PENN AR LENN  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 4 000 euros  
Siège social : 100 ter, route de Quimper  
29590 PONT DE BUIS LES QUIMERC'H  
480 869 247 RCS QUIMPER

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 9 août 2008, il résulte que :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Madame Dominique NEDELEC demeurant 48, rue de Quimper, 29590 PONT DE BUIS LES QUIMERC'H, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 48, rue de Quimper, 29590 PONT DE BUIS LES QUIMERC'H, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de QUIMPER.

Mention sera faite au RCS QUIMPER.

Pour avis.

## CABINET PICHON RAMEL ASSOCIÉS

SARL au capital de 88 000 euros  
Siège social : 1, bd de la République  
29270 CARHAIX PLOUGUER  
RCS 420 040 958 MORLAIX

Avis est donné que par délibération de l'Assemblée Générale mixte, réunie le 16 juillet 2007, il a été pris les décisions suivantes :

### PARTIE ORDINAIRE :

Nomination de monsieur Eric PICHON, demeurant 14, rue de l'Alouette, 22200 PABU, en qualité de co-gérant de la société pour une durée indéterminée.

### PARTIE EXTRAORDINAIRE :

Changement de la dénomination sociale de la société : elle sera remplacée par : "Cabinet Pichon Ramel Associés", à compter du 16 juillet 2007.

Le premier paragraphe de l'article 2 des statuts a donc été modifié comme suit :

"La dénomination sociale est : Cabinet Philippe Ramel et Associés  
remplacé par :

"La dénomination sociale est Cabinet Pichon Ramel Associés".

Le reste de l'article demeure inchangé.

Le Gérant.

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à SAINT MARTIN DES CHAMPS (29), du 28 juillet 2008, il a été constitué une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :  
"PIÈCES CONCASSEURS  
BRETAGNE"

Objet : Import export de tout matériel de travaux publics.

Siège social : ZA du Launay - rue Jean Claude Calvez - 29600 SAINT MARTIN DES CHAMPS.

Capital social : 15 000 €.

Durée : 99 années.

Gérant : Monsieur Bernard ROUDAUT, demeurant 21, route de la Grande Grève - 29660 CARANTEC, est nommé gérant de la société sans limitation de durée.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MORLAIX.

Pour avis,  
Le Gérant.

## SELARL Jean-Marc BERROU

Avocat  
59, rue Louis-Pasteur - 29200 BREST  
Tél. 02 98 44 04 16

## SCI LES TERRASSES

DU STANGALARD  
Société civile de construction vente  
en liquidation, au capital de 1 524 euros  
Siège de la liquidation :  
20, quai Commandant-Malbert  
29200 BREST  
RCS BREST 419 240 502

## CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une Assemblée Générale extraordinaire en date du 25 mars 2008, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat et constaté la clôture de liquidation.

Les comptes seront déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de BREST.

Pour avis.

## SELARL Jean-Marc BERROU

Avocat  
59, rue Louis-Pasteur - 29200 BREST  
Tél. 02 98 44 04 16

## SCCV PLEIN SUD

Société civile de construction vente  
en liquidation, au capital de 1 000 euros  
Siège de la liquidation :  
20, quai Commandant-Malbert  
29200 BREST  
RCS BREST 448 558 312

## CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une Assemblée Générale extraordinaire en date du 25 mars 2008, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat et constaté la clôture de liquidation.

Les comptes seront déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de BREST.

Pour avis.

## SELARL Jean-Marc BERROU

Avocat  
59, rue Louis-Pasteur - 29200 BREST  
Tél. 02 98 44 04 16

## SOFIPAR

Société par actions simplifiée  
au capital de 949 320 euros  
Siège social :  
3, allée Geneviève Poitou du Plessis  
29200 BREST

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Brest du 16 juillet 2008, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOFIPAR - Forme : Société par actions simplifiée - Siège social : 3, allée Geneviève Poitou du Plessis, 29200 BREST - Objet : La prise de participation par tous moyens, apports, fusions, souscriptions, achats d'actions, de parts sociales, d'obligations et de tous droits sociaux dans toutes sociétés ou entreprises créées ou à créer ; la gestion d'un portefeuille de titres de participations ; toutes prestations de services, en particulier de nature commerciale, financière et administrative aux filiales ou à d'autres entreprises - Capital social : 949 320 euros - Apports en nature : 928 720 euros - Apports en numéraire : 20 600 euros - Durée : 50 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés - Clauses restreignant la transmission des actions : Les cessions d'actions par l'actionnaire unique sont libres ainsi que les transmissions d'actions par voie de succession ou en cas de liquidation de biens entre époux. En cas de pluralité d'actionnaires, toute cession d'actions est soumise à agrément - Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées et de participer aux délibérations, chaque actionnaire disposant d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions - Présidence : Monsieur Jean-Yves KERNAFLEN, demeurant à BREST, 3, allée Geneviève du Poitou Plessis - Commissaires aux comptes : Commissaire aux comptes titulaire : Société EXCO BRÉTAGNE A.B.O. ayant son siège social à BREST (29200), 18, rue Jean-Jaurès ; Commissaire aux comptes suppléant : Monsieur Francis JAOUEN, exerçant à BREST (29200), 18, rue Jean-Jaurès.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BREST.

Pour avis,  
Le Président.

Pour avis,  
Le Gérant.

## Cap Finistère - Le Breton Socialiste

26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
Tél : 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Alain QUEFFELEC

RÉDACTEUR EN CHEF

Jean-Yves CABON - Tél. 02 98 43 44 39

Impression : Presses Associatives du Finistère

13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Tél : 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

CPPAP 1212 P 11428